

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Francois Rabelais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée Francois Rabelais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (42546)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Francois Rabelais - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (42546)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	87	0

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	langues vivantes	deux langues vivantes obligatoires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION	lettre de motivation, projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	CURRICULUM VITAE	expériences dans les métiers de l'hôtellerie restauration	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des voeux**

examen des voeux par professeur BTS spécialité hébergement et direction

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien noter qu'en deuxième année de BTS seule l'option C est proposée en apprentissage. Dès la première année les élèves doivent trouver une entreprise en hébergement.

**Signature :**

HELENE LEBAS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Francois Rabelais